

SCEA DU MOULIN  
14, avenue du Pont  
80440 HAILLES

Préfecture de la Somme  
51 rue de la République  
80 000 Amiens

**Objet** : Demande d'enregistrement au titre des ICPE  
Commune de Hailles (80)

Monsieur le préfet,

Je soussigné M. Loic DUMOULIN, agissant en qualité de gérant de la SCEA DU MOULIN dont le siège social est situé : 14, avenue du Pont 80440 HAILLES,

ai l'honneur de solliciter une demande d'enregistrement pour l'exploitation de la SCEA DU MOULIN, parcelle ZB34, ZB35, ZB36, ZB37, ZB38, ZB39, ZB43 et ZB47, sur la commune de Hailles (80), en application du titre I du Livre V du Code de l'Environnement et de la rubrique 2111, "Elevage, Vente... de volaille, gibier à plumes" **pour l'élevage de 39 999 volailles.**

ai l'honneur de solliciter une demande de déclaration pour l'exploitation de la SCEA DU MOULIN, parcelle ZB43, sur la commune de Hailles (80), en application de la nomenclature loi sur l'eau, rubrique 1110, "Sondage, forage y compris essais de pompage..." pour la réalisation d'un forage avec un **prélèvement annuel d'environ 3000m3.**

ai l'honneur de demander une dérogation au titre des distances réglementaires entre « le parcours » et le forage d'un tiers (**10m au lieu de 35m**) ainsi qu'entre « le parcours » et le forage privé servant d'alimentation en eaux des poules (**10m au lieu de 35m**).

ai l'honneur de demander une dérogation au titre de la demande d'enregistrement de fournir d'un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200<sup>ème</sup>. Pour des raisons de format de papier, il nous est difficile de fournir cette échelle, ne disposant pas de matériel adéquat, garant de la qualité. Toutefois, nous fournissons des **plans au 1/700<sup>ème</sup>** indiquant les dispositions projetées décrites à l'article R512-46-3 du Code de l'Environnement.

Dans un rayon d'un kilomètre, les communes suivantes sont présentes :

- Hailles (site de localisation de l'élevage),
- Castel rattachée à la commune de Moreuil,
- Thennes,
- Thezy-Glimont.

Vous trouverez joints à la présente demande les éléments requis par le titre I du Livre V du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Fait à Amiens le 28/02/2017  
Les Gérants  
Loïc Dumoulin & Florent Dumoulin

